COMPAGNIE TUNISIENNE DE FORAGE 19 RUE DE L'ARTISANAT CHARGUIA II 2035 ARIANA - TUNISIE FAX N°(216-70) 836 568-PHONE N°(216-70) 837 322

FAX MESSAGE

FROM : C.T.F TO :

FAX REF: ATT: SCE COMMERCIAL

DATE: 13-10-2025 FAX N^{\bullet} :
CONTACT: DC Y/REF:
Page (01) of (02) including this page COPY:

OBJET: CONSULTATION N° PP 25/560

PEINTURES

La compagnie tunisienne de forage se propose de lancer une consultation pour l'acquisition des items Suivants :

Suivants:		
ITEM	DESIGNATION	QTE
01	PEINTURE ANTI-ROUILLE. Peinture primaire ou intermédiaire époxydique, bi-composante, à haut extrait sec, à séchage rapide et pigmenté au phosphate de Zinc presente un bon accrochage sur : -acier décapé Sa 2.5 -acier déja revètu, décapé Certificat ACQPA OU ISO 12944 : "Anticorrosion des structures en acier par systèmes de peinture"	150 LT
02	PEINTURE DE FINITION BICOMPOSANT EN POLYRUTHANE BLANCHE-RAL9003 peinture certifié par un organisme à l'échelle international ;Certificat ACQPA OU ISO 12944 ou équivalent : "Anticorrosion des structures en acier par systèmes de peinture"	100 LT
03	PEINTURE JAUNE CAT -RAL1003 Peinture certifié par un organisme à l'échelle international ; Certificat ACQPA OU ISO 12944 ou équivalent : "Anticorrosion des structures en acier par systèmes de peinture"	30 LT
04	PEINTURE BLEU -RAL5017 Peinture certifié par un organisme à l'échelle international ; Certificat ACQPA OU ISO 12944 ou équivalent : "Anticorrosion des structures en acier par systèmes de peinture"	50 LT
05	PEINTURE JAUNE SOUFFRE RAL 1016 Peinture certifié par un organisme à l'échelle international ; Certificat ACQPA OU ISO 12944 ou équivalent : "Anticorrosion des structures en acier par systèmes de peinture"	50 LT
06	PEINTURE NOIRE RAL 9005 Peinture certifié par un organisme à l'échelle international ; Certificat ACQPA OU ISO 12944 ou équivalent : "Anticorrosion des structures en acier par systèmes de peinture"	50 LT
07	PEINTURE ROUGE -RAL3020 Certificat ACQPA OU ISO 12944 : "Anticorrosion des structures en acier par systèmes de peinture"	30 LT
08	PEINTURE VERT RAL6029 Peinture certifié par un organisme à l'échelle international ; Certificat ACQPA OU ISO 12944 ou équivalent : "Anticorrosion des structures en acier par systèmes de peinture"	20 LT
09	DILUANT POUR ANTI-ROUILLE	50 LT
10	DILUANT CELLULOSIQUE	50 LT

A cet effet, nous vous invitons à nous soumettre votre meilleure offre de prix en **HTVA** conformément à la procédure ci-dessous :

PROCEDURE DE SO<u>UMISSION</u>:

-Les offres doivent parvenir à la CTF:

1- Par plis fermés:

A l'adresse suivante 19 rue de l'Artisanat charguia 2 –2035 L'Aéroport Tunis-Tunisie, par voie postale sous plis scellés et recommandés ou par rapid poste, ou déposé au bureau d'ordre de CTF contre décharge.

A/L'enveloppe externe doit:

* être adressée au nom de :

Monsieur le Président Directeur Général

- * Porter uniquement:
- l'adresse de la CTF,
- les références de la consultation (PP 25-560) et l'objet de la consultation.
- la mention "NE PAS OUVRIR"
- * contenir à l'exclusion de tout autre document :
- -L'offre financière, l'offre technique et le texte de la consultation dûment signé et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.
- -Le prix unitaire et le prix total.
- le remise accordée

Une autre enveloppe interne cachetée

2- *Par e-mail* :

A l'adresse suivante : closed.bids@ctf.com.tn

Votre mail doit:

* Porter:

La référence de la consultation (**PP25-560**) et l'objet de la consultation.

- * Contenir:
- -Le texte de la consultation, dûment signés et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire :
- L'offre financière dûment signé et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.

Les offres doivent parvenir à la CTF dans les meilleurs délais mais pas plus tard que le

20-10-2025. (Cachet bureau d'ordre central de la CTF faisant foi pour les plis).

Toute offre parvenue après les délais sera rejetée.

Méthodologie d'évaluation :

Les offres financières seront classées du moins disant au plus disant et sera retenue l'offre moins disant qui sera conforme techniquement aux prescriptions de la présente consultation.

Conditions particulières

- -De préférence le délai de livraison est **d'une semaine** à partir de la date de réception de notre bon de commande.
- Les offres reçues dans les délais doivent rester valables au moins 90 jours et ce à compter de la date limite de réception des offres.
- Le mode de paiement est de 45 jours, par virement bancaire, date réception de votre facture à notre Bureau d'ordre accompagnée des attachements signés par les deux parties.

Lieux de livraison: SFAX

Tout en restant à votre disposition pour toute information complémentaire, veuillez agréer, messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

SALUTATIONS

CTF

DIRECTION APPROVISIONNEMENT & MARKETING